
● ● ● Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour format-eu-rices d'adultes : descriptif & procédure d'inscription ●

objectifs

- démontrer ses compétences de format-eu-ric(e) selon le référentiel de compétences de la FSEA dans le but d'obtenir le Certificat FSEA, le certificat modulaire FFA-BF-M2 ou FFA-BF-M3 ;
- réaliser son dossier de démonstration de compétences destiné à la CAQ (commission assurance qualité) de la FSEA ou/et préparer le dossier en lien avec le cours visité par la Commission selon la variante choisie

contenu

- information sur la procédure de reconnaissance et validation de la commission AQ, sur les profils de compétences ;
- définition des objectifs ;
- démonstration des compétences et constitution du dossier de reconnaissance de module(s).

méthode

- accompagnement par une personne qualifiée en accompagnement VAE et formation d'adultes ;
- analyse d'expériences ;
- travail personnel.

prérequis

vous pouvez prétendre à un accompagnement en VAE si vous répondez aux critères suivants, concernant le nombre d'années d'expérience récente en tant que format-eu-ric(e) d'adultes :

- 2 années si la VAE concerne le module FFA-BF-M1 ou FFA-BF CF-AF (Variantes I ou II) ;
- 5 années si la VAE concerne les modules FFA-BF-M2 ou FFA-BF-M3 (Brevet Fédéral)

procédure d'inscription

- contactez-nous par [e-mail](mailto:info@effe.ch), pour définir la date de votre entretien initial avec une accompagnatrice certifiée ;
- envoyez-nous les documents suivants, **en amont** de l'entretien initial :
 - CV ciblé format-eu-ric(e) d'adultes ;
 - preuves de vos années d'expérience récente en formation

entretien initial

L'entretien initial vise à vérifier, sur la base des documents envoyés, les exigences requises pour la procédure VAE. Si les exigences sont remplies, l'entretien se poursuit sur les étapes de procédure, contenu du dossier et approche méthodologique.

Une convention d'accompagnement est signée à la fin de cet entretien initial et la planification des entretiens est définie de commun accord.

Cet entretien est facturé au tarif horaire (voir ci-dessous).

durée estimée

- pour la Variante I : compter entre 10h et 15h
- pour la Variante II : entre 5h (personne très préparée) et 12h

La durée dépend fortement de votre expérience, des documents en votre possession, de votre capacité à travailler de manière autonome, du temps que vous avez à disposition pour avancer sur votre dossier de votre côté. Sont comprises les heures de travail asynchrone (voir ci-dessous).

tarifs

- CHF 180.- / heure en individuel (prix particuliers)
- CHF 220.- / heure en individuel (prix institutions, entreprises, ORP)

Sont facturées les heures de travail avec l'accompagnat-eur-ice et asynchrone : entretien initial, envoi de documents, nouvelles consignes, relectures, feedbacks (par téléphone, par email ou en présentiel), suivi.

paiement

- 1 heure d'accompagnement : à payer en amont du premier entretien
- acompte de CHF 350.- : à payer à l'issue de l'entretien initial
- solde : à payer avec la facture finale
- taxes FSEA : à verser directement à la FSEA, au dépôt du dossier

coordonnées bancaires



CH63 8080 8001 1248 6315 6

effe espace de formations fachstelle für erwachsenenbildung

rue Jean-Sessler 7

2502 Biel/Bienne

communications : VAE, prénom+nom, mois+année (du début de l'accompagnement)

annulation ou abandon

- en cas d'annulation à moins de 24h d'une rencontre, 1h sera facturée.
- en cas d'interruption de l'accompagnement, toutes les heures d'accompagnement effectives (qui ont déjà eu lieu) seront facturées.